

Extrait du procès-verbal de la Séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Édouard, tenue le 14 janvier 2020 à 20h00 à la salle du Conseil, située au 405C, montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents MM. Gaétan Boulerice, Daniel Racette, Marc Gaudreau, Alain Dumouchel et Alain Poissant.

Mme Annie Lussier était absente

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Félix Champagne-Picotte et la directrice générale adjointe, Véronique Lussier étaient présents. La séance débute à 20 h.

20-01-015 Autorisation à la Direction générale à rembourser les demandes d'aide financière pour le camp de jour des enfants de la municipalité de Saint-Édouard

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a depuis quelques années, statué sur l'aide financière pour l'inscription à des camps de jours à l'extérieur du territoire de la Municipalité des enfants résidants à Saint-Édouard ;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière est de 25 % du coût de l'inscription à l'activité pour un maximum de 100 \$ par année, par enfant ;

CONSIDÉRANT QUE les frais reliés au service de garde ne sont pas admissibles à l'aide financière ;

CONSIDÉRANT QUE les frais de costumes, les frais d'infrastructures, les dons à l'organisme ou tout autre frais qui n'est pas relié au camp de jour sont des dépenses inadmissibles ;

CONSIDÉRANT QUE les demandes d'aide financière sont accordées conditionnellement à la présentation de la fiche de remboursement dûment remplie ;

CONSIDÉRANT QUE les demandes d'aide financière sont accordées conditionnellement à la présentation d'une preuve de paiement ou d'une facture détaillée qui comprend le nom et le prénom de l'enfant et le nombre de semaines d'occupation au camp ;

CONSIDÉRANT QUE les demandes d'aide financière pour l'année courante devront être présentées au maximum le 31 décembre de la même année du service rendu à l'enfant ;

IL EST PROPOSÉ D'ABROGER LA RÉOLUTION 19-04-051 ET D'AUTORISER la Direction générale à procéder au remboursement des demandes d'aide pour le camp de jour, **DE PRÉSENTER** au Conseil les demandes d'aide financière par l'intermédiaire de la liste des comptes fournisseurs du mois **ET QUE** ces dépenses soient payées à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	A	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	P	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
# 3 Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
# 4 Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETÉ	



Félix Champagne-Picotte, urbaniste
Directeur général et secrétaire-trésorier

Vraie copie conforme